

Définition et mise en œuvre d'une procédure de réception des bois en scierie et dans l'industrie

Compte-rendu des chantiers tests

Contexte

Préambule :

Pour que la démarche de cubage en scierie ou en industrie puisse être validée et reconnue, **il est impératif que le cubeur soit certifié**, afin de respecter les normes en vigueur, et donc faire foi auprès de toutes les parties prenantes.

Objectif des chantiers tests :

Les chantiers tests ont été réalisés afin de tester l'efficacité et l'opérationnalité du projet de cahier des charges, validé au préalable par les acteurs de la filière, notamment en :

- observant et suivant au plus près, l'itinéraire des bois entre la forêt et le cubeur en scierie ou en industrie, pour permettre d'assurer une traçabilité tout au long des interventions des différents acteurs de la filière : forestiers, exploitants, ETF, transporteurs, scieurs ou industriels,
- apporter des éléments de réponses sur la validité des points clés du cahier des charges.

Présentation des chantiers tests

14 chantiers tests étaient donc prévus initialement, mais la forêt privée a réalisé un chantier supplémentaire qui a été intégré aux résultats ci-dessous. Ainsi, ce sont en tout 15 chantiers tests variés et répartis sur l'ensemble de l'Alsace, qui ont effectivement été réalisés.

Les 15 chantiers tests étaient répartis de la manière suivante par rapport aux propriétaires forestiers :

- 11 en forêt publique (réalisés par l'ONF)
- 4 en forêt privée (réalisés par la coopérative Cosylval)

Concernant les scieurs et industriels impliqués, la répartition des chantiers était la suivante :

- 10 avaient pour destination des scieries alsaciennes (Weber, Siat-Braun, Klenk et ASF)

- 1 l'industrie lourde alsacienne (Stracel),
- 4 des scieries lorraines (SRA, Oriel, Lemaire et Germain)
- 2 des scieries allemandes (Keller)

Les chantiers ont ainsi porté sur des volumes allant de 30 à 800 m³, pour un volume total, tous chantiers confondus, de 4 250 m³. 10 chantiers concernaient exclusivement les grumes (petits bois, bois moyens ou gros bois), 4 les billons et 1 les bois d'industrie en long.

Remarque : quelques points diffèrent entre l'ONF et la coopérative Cosylval quant à leur mode de travail respectif et donc au déroulement des chantiers tests. En effet, Cosylval est donneur d'ordre pour le transport, et le bûcheronnage et le débardage sont réalisés par les mêmes entreprises, contrairement au travail en régie au sein de l'ONF.

Résultats

Synthèse globale des chantiers tests

Les résultats des **chantiers tests sont plutôt positifs et satisfaisants** puisque les écarts observés entre les volumes cubés en forêt et ceux cubés en scierie ou en industrie ne varient que de -4,1% à +8,9%, avec dans un nombre majoritaire de cas (9 sur 15), un volume qui est supérieur en scierie par rapport à celui estimé en forêt. De plus, la moitié des chantiers présente des écarts de volumes compris entre -3% et +3%.

Néanmoins, le maillon du transport est régulièrement mis en avant par rapport aux difficultés d'assurer une traçabilité des bois.

Bon de livraison

Concernant le bon de livraison, des renseignements minimums sont souhaités pour assurer la meilleure traçabilité possible des bois :

- le nom du transporteur
- la date de chargement
- le numéro du bon de livraison
- le nom du donneur d'ordre (commis...)
- le numéro du lot ou d'achat (numéro de lot interne communiqué par l'acheteur)/le numéro de pile
- le lieu d'origine (commune, forêt, parcelle, article)
- l'essence
- le nom du vendeur
- la quantité estimée
- le **nombre de pièces** à l'exception des petits bois (billons, bois d'industrie)
- l'information sur le fait que le lot est soldé ou non
- le lieu de livraison
- la date de livraison

De plus, si un gros bois a été numéroté en forêt, et donc cubé, il doit impérativement figurer sur le bon de livraison.

Dans la réalité, des pratiques diverses et variées existent sur le sujet. Elles vont de l'utilisation d'une simple feuille de carnet (type manifel) jusqu'au bulletin de livraison « maison » plus évolué. Dans la plupart des cas, les informations énoncées ci-dessus sont en général présentes.

Toutefois, une constante existe, puisque la moitié des entreprises ayant transporté du bois dans le cadre des chantiers tests, **ne renseigne pas le nombre de pièces**, que cela soit prévu ou non sur leur bon de livraison.

En revanche, il est à noter une bonne cohérence du nombre de pièces entre celui comptabilisé en forêt et celui rapporté par la scierie. Ceci est important, car ce nombre est l'élément qui permet la traçabilité des bois depuis la forêt jusqu'à la scierie.

Remarque : l'absence du nombre de pièces sur les bons de livraison peut provenir du fait que cela peut être fastidieux de compter le nombre de pièces (ex : petits bois). Toutefois, cette absence peut également avoir pour origine le fait que les transporteurs peuvent être en surcharge et qu'ils ne souhaitent donc pas communiquer le nombre de pièces présentes dans leur chargement. Cependant, ce nombre de pièces peut être obtenu par l'intermédiaire du listing de cubage. Sa fiabilité peut toutefois être variable selon que le chargement ait été traité en flux tendu (cubage direct) ou qu'il ait été déposé sur le parc à grumes avec une reprise ultérieure (cubage différé).

Durée d'enlèvement des bois

La durée d'enlèvement des bois qui correspond à la durée qui s'écoule entre la mise à disposition des bois en forêt (réception) et son enlèvement total (100%) jusqu'à la scierie ou l'industrie, est très variable, allant de quelques jours à plusieurs mois.

En regardant les pourcentages de bois enlevés au bout d'une période fixée (ex : 1 mois) ou le temps mis pour enlever un pourcentage fixé (ex : 80%), il ressort que le lot est enlevé assez rapidement pour une part très significative de son volume et que ce sont les **derniers mètres cubes restants en forêt qui tardent à être enlevés**, ce qui augmente dans sa globalité le délai d'enlèvement final.

En conclusion, il est tout de même à noter une rapidité globale de l'enlèvement des bois due peut-être en partie au fait que certains chantiers concernaient des bois scolytés.

Types de produits

Concernant les bois en long, il n'y a visiblement pas de problèmes majeurs, mis à part la rareté de la spécification du nombre de pièces sur les bons de livraison.

En revanche, concernant les billons, cela semble vraiment laborieux pour ceux à destination des scieries, car le comptage est difficile. Concernant l'industrie, le comptage des bois n'est pas utile puisque le cubage est effectué au volume (stérage) ou au tonnage.

Divers

Le protocole de mesure par détermination d'un diamètre moyen ne semble pas adapté aux petits lots. Un seuil minimum de 50 m³ paraît être nécessaire.

Les deux méthodes de détermination du volume sous écorce en forêt, en pourcentage ou en cm, ont à priori peu d'incidences sur la fiabilité des résultats.

De façon générale, le niveau de précision augmente avec la taille du lot.

Tableau récapitulatif des chantiers tests

Chantiers tests	Volume forêt (m ³)	Volume scierie (m ³)	Nombre de pièces forêt	Nombre de pièces scierie	Écart (m ³)	Écart (%)
1 A	258,93	270,40	-	-	+ 11,47	- 4,24
1 B	81,50	78,96	-	-	- 2,55	- 3,22
2	275,79	266,38	338	359	- 9,41	- 3,53
3	30,32	29,06		34	- 1,26	- 4,34
A	799,16	772,19	662	658	- 26,97	- 3,49
B	338,41	353,56	589	617	+ 15,15	+ 4,28
C	622,96	625,22	473	480	+ 2,26	+ 0,36
D	501,93	505,82	438	444	+ 3,89	+ 0,77
E	-	143,49	146	143	-	-
F	94,21	99,75	44	44	+ 5,54	+ 5,56
G	553,05	551,66	392	399	- 1,39	- 0,25
H	265,32	268,08	173	170	+ 2,76	+ 1,03
I	98,16	104,59	63	65	+ 6,43	+ 6,15
J	623,18	625,29	334	339	+ 2,11	+ 0,34
K	211,44	213,04	246	253	+ 1,60	+ 0,75

En annexe figurent les détails de chaque chantier test réalisé par l'ONF et Forêt Privée d'Alsace au travers de Cosylval.

CONCLUSIONS

Grâce aux échanges entre les acteurs de la filière et les visites sur site de cubeurs en fonctionnement, il semble que la fiabilité du cubage par des cubeurs certifiés soit maintenant acceptée et approuvée par le plus grand nombre. Cependant, les longs délais de paiement, dus à l'attente des clôtures de lots pour l'envoi des listings de cubage, posent encore problème.

Ci-dessous, sont repris sous forme de résumé, les principaux points et pistes d'amélioration qui ressortent de ces chantiers tests :

- Difficultés parfois de bien suivre le nombre de pièces :
 - soit par une incapacité « physique » (à la réception, pièces non visibles dans un polder, etc.).
 - soit par un manque de volonté de le faire (au chargement par exemple) :
 - Pistes d'amélioration :*
 - imposer la mention du nombre de pièces sur le bon de livraison au chargement en forêt,
 - utiliser des bons de livraison adaptés avec un minimum d'informations obligatoires.
- Problème de mesure des longueurs et du respect des sur-mesures lors de la mise en longueur en forêt :
 - Pistes d'amélioration :*
 - informer les personnels forestiers (bûcherons, agents, etc.) sur les conséquences de tels dysfonctionnements.
- Comparaison complexe des données des listings basées sur des mesures différentes prises en forêt et en scierie (ex : diamètre SUR écorce en forêt et SOUS écorce en scierie) :
 - Pistes d'amélioration :*
 - remise en cause de la valeur du coefficient d'écorce appliqué,
 - définition claire et de façon transparente, du protocole de mesure du cubeur : type de diamètre, type de longueur, sur-mesure, purge, etc.
 - remise par la scierie d'un listing clair et compréhensible par tous.
- Problème des ruptures de charges entre la livraison et le cubage :
 - Piste d'amélioration :*
 - privilégier le flux tendu.
- Fourniture diverse de listings de cubage :
 - Piste d'amélioration :*
 - fournir les listings de cubage bruts issus du cubeur afin de ne pas pouvoir remettre en cause la fiabilité des résultats par d'éventuelles manipulations informatiques à posteriori.
Il reste le problème des très gros bois qui ne peuvent être cubés par un cubeur. Ils doivent alors figurer sur le listing d'une façon ou d'une autre.

- Délais de facturation longs dus un enlèvement prolongé des bois en forêt :
Piste d'amélioration :
 - enlever rapidement les bois en forêt, y compris le solde, afin de clore le lot et ainsi transmettre aux différents acteurs de la filière amont, les éléments nécessaires pour leur facturation.